

64020 - Cité scientifique des jeunes : Le Vaisseau

Proposition d'attribution d'une subvention dans le cadre de la coordination de la "fête de la science" 2020

CP/2020/429

Service chef de file :

K5 - Le Vaisseau

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de décider de l'attribution d'une subvention à l'Université de Strasbourg en vue d'organiser, à l'échelle départementale, un événement culturel intitulé "fête de la science".

La Fête de la Science est un événement national initié par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. L'événement est coordonné par l'Université de Strasbourg : ce sont plus de 80 enseignants-chercheurs et près d'une centaine de doctorants et étudiants qui sont impliqués, notamment dans l'animation de stands.

Cette manifestation, gratuite et conviviale, a pour but de favoriser la rencontre entre le grand public et les scientifiques. Tous les publics, de tous les âges, sont concernés. Tous les domaines scientifiques sont abordés : de la biodiversité aux sciences de l'univers, en passant par les sciences humaines ou les nanotechnologies.

La 30^{ème} édition a eu lieu du 2 au 12 octobre 2020.

Budget prévisionnel de l'Université de Strasbourg pour la coordination de la fête de la science dans le Bas-Rhin :

Dépenses		Recettes	
Frais de personnel	37 750,00 €	Région Grand est	28 000,00 €
Déplacements	4 000,00 €	DRRT (Etat)	8 000,00 €
Communication	1 000,00 €	Université de Strasbourg	6 510,00 €
Scénographie	560,00 €	Ville de Strasbourg	5 000,00 €
Logistique	7 580,00 €	Département du Bas-Rhin	2 880,00 €
		CASDEN	500,00 €

Le Département du Bas-Rhin peut soutenir cette manifestation culturelle au titre de sa compétence en matière culturelle (art. L.1111-4 du Code général des collectivités territoriales).

Il est proposé à la Commission Permanente d'attribuer une subvention de 2 880,00 € à l'Université de Strasbourg au titre de la coordination de la fête de la science 2020.

Code enveloppe budgétaire	Imputation M52	Crédits prévus	Crédits disponibles	Crédits proposés
27815	65-65738-311	3 000,00 €	3 000,00 €	2 880,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président, décide d'attribuer une subvention de 2 880,00 € à l'Université de Strasbourg, pour la coordination départementale de la fête de la science 2020.

Strasbourg, le 20/11/20
Le Président du Conseil Départemental



Frédéric BIERRY